VOL. XLVIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 15 OCTOBRE 1919 — No. 47

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA est publié et imprimé TOUS LES MERCREDIS par ANT. GAUVIN imprimeur

[illegible] communications concernant le j[illegible] l'imprimerie devront être adre[illegible] Manitoba 42 [illegible] PROVENCHER SAINT-[illegible] - MANITOBA Té[illegible] Main 3377

COUPS DE PLUME

Il semble que le roi Albert, de Belgique, ne viendra pas au Canada.

Nous le regrettons tous.

La raison donnée au public est: engagements antérieurs, impossibilité de donner au programme du voyage quelques jours de plus.

Tout cela est possible, peu probable et surement insuffisant pour calmer les sentiments d'étonnement et de désappointement du peuple canadien.

Un montréalais peut venir à Winnipeg et donner avec un semblant de raison avant de retourner chez lui, l'excuse du manque de temps pour ne pas rendre visite à une connaissance résidant dans notre ville.

Un roi ne se dérange pas et ne traverse pas l'Atlantique sans être en mesure d'ajouter une dizaine de jours à son programme pour faire quelques milles sur le territoire canadien, quand il est en visite aux Etats-Unis.

Le roi Albert a un grand nombre de sujets au Canada; il aurait sans doute aimé à les visiter.

L'armée Canadienne vient de rendre de grands services à la Belgique; le souverain de ce noble pays aurait certainement désiré rendre visite au jeune et riche pays dont les fils se sont couverts de tant de gloire dans les plaines des Flandres.

Le roi Albert est l'un des plus beaux et des plus grands héros que l'on puisse donner aujourd'hui à l'admiration des foules.

Nous désirions le voir, nous voulions l'acclamer, nous croyions pouvoir lui présenter nos respects.

Nous sommes déçus dans nos espérances.

Pourquoi?

Notre diplomatie est-elle en faute?

Portons-nous depuis trop peu longtemps le pantalon de nation pour pouvoir marcher avec assurance dans le grand monde de la société des peuples?

Si la faute doit être placée sur les épaules de nos représentants, elle est déplorable et elle devra être bientôt réparée.

Le jeune monarque belge a dû passer à coté de Chicago et de Milwaukee sans entrer dans ces villes pour sauvegarder sa dignité blessée par les autorités municipales.

Le Canada n'est pas dans ce cas, car, il n'y a pas ici une poitrine qui n'aurait laissé échappé de son coeur un *vivat* ardent, au passage de ce chevalier sans peur et sans reproches devant qui l'humanité a dû s'incliner en 1914.

Comme le monde est maintenant en pleine démocratie ou souverains et *manants* peuvent se traiter en copains, nous en profiterons pour prendre la liberté de dire à Albert Ier, que, si aujourd'hui, nous sommes forcés de le saluer de loin, nous comptons bien sur le jour ou nous pourrons le recevoir chez nous.

Le Canada lui donnera alors une reception de roi.

* * *

Une nouvelle revue fera son apparition le 15 Novembre prochain.

Elle s'appellera "*La Revue Moderne*".

Madame Huguenin, (Madeleine) en est la fondatrice.

Madame Huguenin est une femme de talent, d'esprit et de coeur.

Elle sait employer ces qualités avec beaucoup d'intelligence et manie la plume avec une rare dextérité.

Elle aime son pays et sa race et se tient au courant de toutes les grandes questions qui nous intéressent.

C'est une femme de lettres qui fait honneur à ses compatriotes et qui mérite l'encouragement de tous dans l'oeuvre magnifique qu'elle entreprend.

Nous invitons donc nos lecteurs à contribuer gaiement au lancement de ce beau mouvement littéraire.

* * *

L'annonce du concours d'histoire du Canada organisé par la ligue des demoiselles catholiques de langue française a causé un vif plaisir à toute la population du Manitoba.

Ce mouvement est digne de tout éloge et mérite l'encouragement de nos compatriotes.

Il ne peut qu'être issu d'une haute pensée et d'un sentiment patriotique des plus élevés.

Rien ne contribuera plus à faire aimer son pays par l'enfant que la connaisance profonde de son histoire.

Canadiens-français nous avons le droit d'aimer notre histoire et notre devoir est de l'étudier et de l'enseigner.

Cette histoire est faite de gloire, de nobles actions, d'actes de foi et de dévouement.

Elle peut ne couvrir qu'un espace de temps bien court, si on la compare à d'autres; elle n'en est pas moins intéressante, captivante et pleines de fières leçons.

Si jamais il a été un temps ou cette étude fut bien nécessaire et essentiellement d'à propos, c'est bien aujourd'hui.

Nous vivons sur un continent pourri de matérialisme, pauvre de générosité et gelé par le manque de foi.

Le veau d'or attire les foules autour de son piédestal et notre enseignement tend surtout à rendre le jeune homme capable de compter et d'entasser des piastres plutôt qu'à le faire voyager dans les hauts domaines de l'éducation intellectuelle et morale.

Tout en reconnaissant l'utilité de l'argent, il faut admettre que le vil métal ne réussira jamais à lui seul à donner la vraie satisfaction des nobles désirs et le vrai bonheur de la vie.

Si nous n'avons pas encore nagé pleinement dans les eaux modernes nous avons nous-mêmes, avouns le, bu quelque peu à la source où s'abreuve l'immense majorité des peuples de l'Amérique.

Nous avons voulu naviguer à coté des autres, dans le même courant et pourtant nous ne sommes pas faits pour cela.

Notre mission est plus haute; nous devons planer dans une sphère plus élevée.

Nous manquerons notre coup, nous ferons faux bond à notre destinée, nous nous briserons les ailes si nous quittons notre route de découvreurs, de missionnaires, de laboureurs pour nous lancer avec acharnement et purement vers le char de la fortune et des richesses matérielles.

L'habit doré ne couvre pas nécessairement un grand citoyen et les enthousiasmes vifs ne sont pas toujours des folies.

La soif de l'or n'aurait jamais donné au monde un Christophe Colomb, un Jacques Cartier, un Champlain, un Maisonneuve, un Dollard, un Lavérendrye, un Brébeuf et un Lallemand.

Le désir de la richesse n'aurait jamais donné à l'Amérique le Canada-français.

Restons dans notre élément, soyons ce que nous avons été, continuons les traditions du passé, apprenons les, saturons nous de notre histoire, soyons en fiers.

Citoyens du Manitoba donnons notre concours nos encouragements, notre appui à la ligue des demoiselles françaises catholiques de notre province, nous aurons contribué à une belle oeuvre.

NE FORCONS POINT ... NOTRE TALENT

Ils partent, ils sont partis, ceux que, pensant être dernier bateau yankee, nous avions imaginé d'appeler les *sammies*, en quoi nous les mécontentions fort. " L'oncle Sam ", c'est un fantoche à barbe de bouc, longues jambes gainées d'un pantalon rayé blanc et rouge et qui coiffe un tromblon de poil de lapin constellé d'étoiles bleues. On se carricature soi-même, mais on préfère que ses amis ne prennent pas ce soin. Comme si à cause de John Bull, incarnation plutôt péjorative de l'Anglo-Saxon, nous avions qualifié *bullies* nos alliés britanniques. Déjà était-ce assez saugrenu de dire les *tommies*. Tommy Alkins, c'est notre Dumanet. Quelle appellation pour des braves! Facéties qui de temps à autre sont drôles. A jet continue elles deviennent pueriles, ridicules, voire irritantes.

Dans les circonstances héroïques, elles frisent l'inconvenance. Pour ma part, me honnisse qui voudra, je n'ai jamais que du bout des lèvres, par la coupable faiblesse de ne me point singulariser, prononcé ce mot "poilu", qui est vraiment bien vilain. Pourquoi ne pas appeler tout simplement "soldats" les soldats? Alors qu'ils se font tuer, il ne saurait être de plus beau nom.

Les Américains donc nous quittent. Notre gratitude et notre affection les accompagnent. Ne leur en marchandons point l'expression, n'en perdons jamais le souvenir. Gardons-nous toutefois que des sentiments aussi bien placés nous égarent dans la fausse routes. En vertu de cette loi physique de la réaction, non moins vérifiée en matière abstraite, si notre sagesse ne sait corriger la nature, ayant péché par un excès, nous risquons de choir dans l'excès opposé. Longtemps le Français fut enclin à croire que, hors ses frontières, c'était pays plus ou moins barbares, tout étonné, quand il s'y rendait, d'y trouver du raffinement et de la grâce, de jolies femmes, de bonne cuisine, des gens d'esprit. Voyageant d'avantage, il commençait à revenir quelque peu de cette naïveté. L'afflux des nations accourues chez nous, en nous faisant aimer ceux qui prenaient les armes dans notre cause a atténué encore une vanité aussi sotte. Mais rien de plus malaisé que se fixer au point équilibrant. Un nouveau snobisme est né, consistant à nous sous-estimer par comparaison avec certains amis, surévalués en proportion. Et cela donne de l'humeur aux esprits se targuant d'être pondérés—à leur grand dam, car se trouvant rarement d'accord avec autrui, ils sont tenus pour fâcheux.

Prenez l'Angleterre. De longue date je la connais. J'en sais la langue à l'égal de la mienne. Je crois l'avoir pénétrée à fond et toujours elle m'a été sympathique. Peu avant la guerre, dans une assemblée, j'avais eu occasion de louer certains côtés de son caractère. Assez aigrement je fus traitée d'anglofile, cela du ton dont on m'aurait dit n'être point patriote. En vain représentai-je que constater chez quelqu'un des mérites ne signifie point qu'on le juge parfait, et au surplus, qu'on peut aimer son prochain—même le doit-on—tout en préférant les siens. On coupa court par cette parole définitive: "Nous détestons les Anglais."

Venues les heures tragiques du début, je me rencontre avec les mêmes personnes. Je me permet à l'égard de nos alliés une critique. Oh! combien enveloppée. Tout en couvrant de fleurs la vaillance de leur geste, je déplorais que, sourds aux avertissements du maréchal Roberts, une aversion obstinée pour le service militaire nationale en prévision d'éventualités trop manifestes, ce par quoi nous auraient été épargnés de cruels revers. Qu'est-ce que j'ai pris!..De là à être accusée de défaitisme, il n'y avait que l'épaisseur d,un cheveu. Vu l'ambiance de surexcitation et comme c'est sujet sur lequel je suis fort ombrageuse, cela aurait fini par tourner au plus mal si ne m'avait désarmée cette remarque comique: "On croyait que vous adoriez les Anglais" Procédés de raisonnement en présence desquels il n'y a qu'à parler de la pluie et du beau temps.

Viennent les Américains. Concert d'exclamations: "Ah! qu'ils sont grands..Qu'ils sont forts!.. Qu'ils sont beaux!.. Ah! les magnifiques soldats!.." Les nôtres n'étaient pas plus nulle part. Empressement superflu, car ils se servaient eux-mêmes. Avant qu'ils se fussent seulement battus, dans un wagon-restaurant un Y.M.C.A. gras et rubicond prend place vis-à-vis deux de nos officiers. Saluts. Ayant laborieusement ruminé sa phrase, il profère avec solennité: "*American soldiers*, beaux ! " Gestes polis d'acquiescement. Condescendant, il ajoute, à la quinte inférieure: "*French soldiers, beaux* aussi !". Je ne pus me tenir de dire à mon bonnet, étant seule: "Ne fut-ce que par courtoisie, j'aurais renversé les termes". On sourit—lui excepté, lorsqu'en anglais j'eus répété ma modeste remarque Mais je ne fus pas toujours aussi heureuse. Me risquais-je à observer qu'aux Etats-Unis comme partout il y en a des beaux, des laids, et des quelconques, que leur concédat-on une stature en général plus élevée et une musculature plus athlétique, cela peut-être ne constitue pas sur nos hommes supériorité tellement écrasante—qu'enfin, ample justice rendue à leur splendide effort, d'aussi jeunes vertus militaires ne les plaçaient pas tout à fait à hauteur de nos admirables descendants des grognards —avais-je l'imprudence de parler avec cette liberté, on me regardait de travers. Pour un peut m'eut-on reproché mes obscurs propos comme susceptibles, rapportés à M. Wilson, de compromettre l'alliance.

Enfantillages, soit. Et pareillement certains emprunts internationaux aux conséquences assez bouffonnes. An temps même où nous n'aimions guère les Anglais était-il de bon ton de les imiter. Ainsi, nous assurait-on, pure légende d'ailleurs—tout homme soucieux d'élégance se faisait blanchir à Londres. A Londres cependant toute blanchisserie qui se respecte a peur enseigne: "*French laundry*"". Il est à Paris certaines "parfumerie anglaise" dont la jumelle de Regent's street s'institue "*French perfumery*", Achetez en Angleterre ces excellents gants tannés, chez nous vendons fort cher à cause qu'ils sont "anglais" ils sont étiquettés "French make" étant en effet coupés et cousu à Grenoble. Dans les orchestres d'Albion, notre cor anglais devient le "*French horn*". Les menus d'outre-manche ne connaissent que les petits pois "à la française" et sur nos tables ils sont servis "à l'anglaise". Ce que nous appelons "sortir à l'anglaise", chez nos voisins c'est "prendre congé à la française". Nos logis comportent des *bow-windows*, les leurs un "boudoir".

On en pourrait dire ainsi jusqu'à demain. Plutôt les résumer dans cet échange né de la vie de tranchées. Nos hommes de corvée de patates avaient accoutumé de les peler en rond. Ils s'aperçurent que leurs camarades britanniques les pelaient en long. Ceux-ci d'autre part n'ont pas leurs yeux dans leur poche. Résultat: ils se mirent à peler en rond et les nôtres en long.

Tout cela ne fait de mal à personne. Mais en matière sérieuse il en va autrement. Revenant aux Américains, qui se piquent aujourd'hui de marcher dans le train non-seulement exalte leurs moeurs, us et coutumes, leur caractère, leur institutions, leur méthodes, mais encore prétend nous faire entrer dans leur peau. Chacun a lu ces *Lettres d'un vieil Américain*—lequel d'ailleurs est aussi Français que vous et moi. Tant mieux, car ainsi est-il qualifié pour nous morigéner, tandis que ce serait fort impertinent de nous dire: "Imitez-moi: je suis parfait". Cet Américain postiché expose avec talent des choses excellentes. Edifice toutefois qui pèche par la base. Il a oublié que les idiosycrasies nationales ne surgissent point à l'aventure tels les champignons. Héritage des générations, engendrées par le sang de la race, résultantes fatales de son évolution, aboutissements inéluctables de son passé historique, de ses extériorités comme de sa mentalité. Rien de fortuit, rien d'arbitraire. Et que parlé-je de champignons?.. Nons ignorons pourquoi ils poussent ici, non pas là, mais eux le savent. Essayez donc d'acclimater des cèpes dans vos bois.

Vous n'en récolterez que de faux. lesquels sont vénéreux. Et les vrais mettent leur malice à foison ner chez le voisin. Quels éléments chimiques constituent le sol qui leur convient, les savants vous le diront—et leurs sémis n'en réussiront pas mieux. Car il en est un supérieur à leur analyse, tellement insaisissable que nous y voyons l'humeur fantasque de ce cryplogame, alors que c'est son obscure logique.

S'il en est ainsi dans le domaine de la matière, à plus forte raison dans le spirituel. De quoi est faite une âme—plus complexe encore, une âme collective? Le recher cher est un subit excercice non dépourvu d'agrément, mais qui finit toujours par se heurter à l'irréductible pourquoi initial de tout.

Or, considerez l'âbîme, tellement plus large et profonde que l'Océan, qui sépare la France de l'Amérique. Sa nationalité ne remonte à guère plus d'un siècle; la nôtre en compte près de quinze Ici, millénaire est l'amalgame intime des Gaulois avec les Francs, plus, dans le midi, un élément romain le diciplinant sous la culture latine. Là-bas, depuis les puritains hollandais du Mayflower jamais n'ont cessé les apports colonisants ce monde nouveau les Anglais, qui ont dominé par leur langue, mais combien d'Ecossais et d'Irlandais—l'eau et le feu—dans l'Ouest, des Espagnols, des Français dans le Sud, partout, en foule, des Allemands, et aussi des Italiens, des Polonais, des chercheurs de fortune de tout pays d'Europe. Chez eux une democratie spontanée, l'argent seul, et l'instruction qui sert à le gagner, établissent de faibles cloisons intersociables; chez nous d'anciennes démarcations qui, pour être légalement abolies, n'en conservent pas moins, dans une large mesure force d'existence.. Derrière nous, un monde de faits, d'idées; derrière eux, page blanche. A l'absence de traditions ils gagnent de la liberté, de la souplesse, d'autre part, si les nôtres nous alourdissent nous y trouvons une stabilité, un axe moral pour ainsi dire, non sans avantages. Source de certaines faiblesses, j'y conséns, mais génératrices aussi de certaines forces. Je n'en veux pour témoin que l'armée sans rivale, forgée par notre atavisme guerrier. Et si nous ne l'avions pas eue, ce n'est pas nos amis qui ont du créer de toutes pièces ce dont le passé ne leur avait point imposé l'obligation. Rien jamais ne prévaudra contre contre cette réalité psychologique: chaque peuple a ses défauts et aussi les défauts de ses qualités, ceux-là s'ajustant si étroitement avec celles-ci qu'à prétendre abolir les uns on risque une rupture d'équilibre emportant les autres. Les remplacer par les qualités d'autrui?.. Voire!.. Y réussit-on, du même coup on s'en assimilerait les défauts. Le beau profit!..Et au surplus y a-t-il grande chance pour qu'en cette aventure on emprunte le mauvais seul, au détriment du bien. C'est tellement plus facile.

Est-ce à dire qu'il faille s'immobiliser dans la contemplation de son nombril? Non certes pas. Mais que l'on évolue selon la logique de son caractère, cherchant en soi, non au dehors, son point d'appui. Amélioration, oui: on a de quoi faire. Non transformation, laquelle ne serait que du maquillage. Il y a les abricots, il y a les prunes. Vous aimez les prunes, je préfère les abricots. Mais il est sans espoir de faire des abricots avec des prunes. Perfectionnons séparément chaque espèce. Quant à greffer l'une sur l'autre, fantaisie arboricole qui ne donnera jamais qu'un hybride mal venu.

Marie-Anne De Bovet.

Une Victoire Intérieure

La France a célébré de diverses façons l'anniversaire des journées historiques où elle subit l'aggression allemande et se réveilla de sa longue torpeur. Mais je ne crois pas qu'aucune cérémonie ait égalé, en signification profonde et en promesses d'aveir, l'évènement qui s'est accompli le 21 juillet. Ni les échos, ni les répercussions n'en sont encore affaiblis; au contraire, on continue d'en commenter les circonstances et d'en recueillir les leçons. J'en voudrais dire ici quelques mots.

Ces lettres ont surtout pour objet de dégager, parmi les incidents et les manifestations de la vie nationale, les symptômes où se révèle le moral français. Or, le 21 juillet 1919 est une des dates où le moral s'est affirmé avec le plus de lustre et le plus d'énergie.

Que s'est-il donc passé ce jour là? Il ne s'est rien passé du tout, et c'est précisément dans cette carence d'évènements que réside la valeur de cette journée. Il devait s'y passer quelque chose de grave et de retentissant; et rien ne s'y est passé.

La Confédération générale du travail, ou C. G. T., avait choisi cette date pour y manifester sa puissanc et pour dicter, au peuple et à l'état, sa volonté. Et la C.G.T. a du renoncer, contrainte, à ses desseins. Elle a été vaincue. La France, qui huit jours auparavant fêtait, dans l'allégresse et l'enthousiasme sa victoire sur l'ennemi du dehors a triomphé, ce jour là, de l'ennemi du dedans.

Succès considérable! Il faut, pour en mesurer l'importance et l'étandue, se souvenir du prestige et de l'autorité que la C.G.T. avait pris depuis quelque temps, de la suprématie qu'elle s'arrogeait, de la considération qu'on avait la faiblesse de lui accorder.

Elle se proclamait la représentation indiscutable et organisée de la classe ouvrière; elle se posait, ouvertement, comme un état dans l'Etat; elle aspirait, sans vergogne, au pouvoir. Enivrée par l'exemple des républiques socialistes, quj s'élèvent de tous côtés sur les ruines des Empires, elle comptait bien que son heure était venue. Le gouvernement, au lieu de la rappeler à des ambitions plus modestes et plus justes, la flattait dans ses rèves et dans ses complots. Il la conviait à siéger dans les commissions de la paix au nom des travailleurs de France. Le patronat et la bourgeoisie, sans dicipline et sans cohésion, ne semblaient ni capables ni désireux de lui opposer une résistance sérieuse Parmi les ouvriers eux-mêmes, un grand nombre, secrètement hostiles au programme et au personnel de cette institution, s'y ralliaient de guerre lasse afin d'en partager les bénéfices. Et, portée par ce concours de capitulations égoïstes ou craintives, la C.G.T., qui, cependant, ne rassemblait qu'une minorité de la classe laborieuse, montait lentement, mais surement, vers la réalisation de ses desseins.

Le Premier mai, on s'en souvient, elle avait essayé une mobilisation de ses forces: un chomâge à peu près général, pour célébrer la fête du travail. On s'était prêté, par nonchalance ou imprévoyance, à cette démonstration; et, bien qu'elle n'eut pas entièrement réussi, la C.G.T. avait tiré avantage du consentement forcé des administrations publiques et de la complicité, plus ou moins contrainte, d'une masse de travailleurs.

Aussi, le moment lui parut-il arrivé de frapper un grand coup. Ce grand coup, ce serait une manifestation nouvelle qui, tout ensemble, affirmerait chez elle une organisation politique en même temps qu'une fédération syndicale et proclamerait sa puissance en suspendant à son grè le vie de la nation. Le 21 juillet, la classe ouvrière arrêterait partout le travail, afin d'appuyer les revendications de la C.G.T. dans les questions d'ordre intérieur et de la relations étrangères. Elle reclamait, notament, une amnistie générale, effaçant jusqu'aux attentats commis contre la France, et la cessation de toute hostilité contre l'anarchie bolcheviste.

La C.G.T. réussirait-elle à entraîner, dans le mouvement, les foules travailleuses et, sous leur pression, à intimider une fois de plus la société bourgeoise et le gouvernement? Elle y comptait bien et, pour dire, elle ne semblait pas si présomptueuse en l'espérant.

Toutes proportions gardées, son offensive était comparable à l'agression allemande, au mois d'août 1914.

De même que l'état major ennemi, les dirigeants de l'association révolutionnaire avaient la double conviction de leur supériorité de discipline et de préparation et de l'infériorité morale et matérielle de l'adversaire. Il y a cinq ans, les armées allemandes se précipitaient vers la Marne, avec une mentalité de vainqueurs, persuadés que les troupes françaises en déroute étaient affaiblies par le sentiment de la défaite; les soldats du Kaiser, orgueilleux de leur puissance et de leur dicipline, croyaient n'avoir devant eux qu'un peuple énervé par la jouissance et l'arnachie. De même, il y a quelques semaines, la C.G.T. marchait contre l'administration gouvernementale et la société bourgeoise, avec un état d'esprit triomphateur, assurée déjà que les classes autrefois dirigeantes avaient secrètement abdiqué le pouvoir; les bataillons révolutionnaires, entraînés par la certitude de leur audace entreprenante et de leur cohésion vigoureuse, ne pensaient aussi à combattre qu'une multitude corrompue par l'abus des richesses et immobiliser tout le trafic des voyageurs et des marchandises. Enfin les cégétistes en ont tant fait, ils ont tellement prodigué les objurations et les violences de language, ...qu'ils ont rendu, finalement, leur défaite éclatante.

Car il a bien fallu qu'ils se résignent à la défaite.

Trois jours encore avant la date fatidique ils lançaient à la classe ouvrière une consigne rageuse et vitupérante où ils lui intimitaient l'ordre formel de cesser tout travail, le 21 juillet! Le lendemain, après une délibération orageuse, décidément convaincus de leur échec et voulant, un peu tard, en marquer l'importance, ils décommandaient bruyamment l amanifestation; ils invoquaient un prétexte incohérent et vain pour la remettre à une époque indéterminée et se donner le suprême ridicule d'inviter, d'un ton auditoire et

(*A suivre sur la 4me page*)

UN EVENEMENT LITTERAIRE

La "Revue Moderne" paraîtra le 15 novembre et groupera la plupart de nos écrivains.

Enfin, nous aurons une Revue, qui sera moderne, bien imprimée, bien dirigée, bien rédigée, et qui visera à la création d'un sentiment national, dénué de fanatisme, de préjugé, et préconisant, avec le maintien de nos plus belles traditions françaises, l'union sacrée, qui doit faire notre pays plus grand et plus prospère.

L'idée de cette revue, comme l'honneur de sa fondation, appartient à une femme de lettres bien connue, Madame Huguenin, (Madeleine) qui avec son beau courage, son enthousiasme sincère et fécond, ne craint pas de sortir des sentiers battus, et de créer, avec le plus magnifique concours, une Revue qui fera honneur à la littérature canadienne.

Le motto choisi par la Directrice "S'unir pour grandir" indique assez l'esprit qui animera la Revue. Une union forte et profonde des races, des groupes, des volontés, des talents pour atteindre à un idéal vraiment canadien, voilà le but à réaliser.

Et pour atteindre ce résultat de la revue éclectique et supérieure, Madame "Madeleine" Huguenin a fait appel à tous nos gens de lettres, à tous ceux, qui, dans le domaine de la pensée ou de l'action, peuvent faire leur part de bien, et aider au développement littéraire de notre pays. La réponse lui arrive magnifique, répondant à sa confiance par une confiance qui fait honneur à la carrière comme au carractère de la femme qui entreprend l'oeuvre splendide de nous doter d'une revue littéraire, artistique et politique. Madame Huguenin, s'est attaché les services d'écrivains très au fait des questions, canadienne comme étrangères. La critique littéraire sera tenue par un de nos brillants écrivains. Des contes du terroir ou autres, des nouvelles, des pièces de vers égayeront ces pages ou la partie féminine, sous l'impulsion de la directrice, sera des plus complète et des plus interressantes. Quelques illustrations ajouteront à la beauté de l aRREVUE MODERNE, qui chaque mois, nous apportera un roman complet. Le premier publié, sera la dernière oeuvre de M. Henry Bordeaux, "Une honnête femme" et nul doute que tous nos liseurs apprécieront cette innovation extrêmement intéressante, et qui consiste à donner pour 25 sous, un roman d'un dollar et demi. Au prix où est le livre français, cette création arrive à point, et permettra à notre population qui aurait du s'en priver, de jouir de belles et fortes lectures.

Madame Huguenin, nous permet de dire que déjà 76 collaborateurs ont répondu à l'appel. Voi là le qlus clair comme le plus parfait des succès, et il fallait l'initiative et l'énergie d'une journaliste, qui a d'ailleurs déjà prodigué son action vaillante dans tous les domaines, pour atteindre, ainsi du premier coup au définitif succès.

Il faut ajouter que Mme Huguenin en fondant sa revue, l'a tout de suite posée sur des bases d'affaires. De ce côté les symphathies, s'affirment, non équivoques. Un agent d'annonces, réputé, M. J. Leclair, bien connu dans tous les cercles d'affaires, se charge du

(A suivre sur la 3ème page)

UN EVENEMENT LITTERAIRE

(Suite de la 2me page)

recrutement des annonces, et nous savons qu'il fera de cette partie, un complet succès.

Fait nouveau et magnifique, la Revue Moderne, paiera ses collaborateurs et il est même stipulé, dans la circulaire adressée par la directrice, qu'aucun article ne paraîtra dans la Revue qui n'ait été payé. Bravo! Pour qui sait comment le travail intellectuel est apprécié dans ce pays, cette seule note fait honneur à celle qui l'a posée, et assure à sa Revue des symphaties nombreuses et absolues.

La Revue Moderne sera en vente dans tous les dépôts, le 16 novembre prochain. Les personnes désireuses de s'abonner, pourront adresser leurs demandes à "LA REVUE MODERNE", Casier Postal 35, StationN.

L'abonnement sera de trois dollars l'an pour le pays, de trois dollars et demie pour l'étranger, et se vendra 25 sous le numéro.

Encourageons cette magnifique entreprise nationale.



Vente à l'Enchère de Limite de Bois sur les Terres de la Puissance

LES DROITS de couper du bois de chauffage sur permis de la réserve No 2630, comprenant les terrains suivants dans la province de Manitoba seront offerts en vente à l'enchère à 2 heures p.m. mercredi le 5 de novembre prochain au bureau des terres Winnipeg, Manitoba. La limite de bois No. 2630 situé dans le Province de Manitoba dans le township le township 25, Rang 7, à l'Est du Méridien principal, comprenant une partie du Black Island, et, pour être mieux défini; commençant à un point sur la rive Sud de Black Island à l'intérsection de la lingne Ouest des terrains minéraux patentés dans la section 24, de la au Nord suivant la Limite Ouest des terrains minéraux patentés à un point environ deux milles de distance de la rive Sud; de la du Sud de la rive Sud avec la limite à un point de la limite à la ligne de la rive Ouest de L'Isle dans le Sud et du Nord Est direction à un point commençant, contenant une superfécie de 9.34, milles carré plus ou moins.

La Limite sera mis en vente à un prix fixe de 75 cents par mille pieds B. M. et la personne offrant le plus haut montant par pieds sera accordé la Limite sur paiement de la somme de $400.00 comptant laquelle somme sera confisquée et la Limite cancellée, dans le cas où l'acquereur ne remplira pas les conditions prescrites. Le privilège pour enlever les bois ne devra pas être plus d'une année, à laquelle le droit de l'acquereur devra cessé provenant que l'opération sur la Limite aura été conduit d'une manière satisfaisante au département; l'acquereur sera accordé un permis pour extension de temps pour une autre année, mais le bois coupé sur la Limite devra être enlevé en de-dans de deux ans.

L'acquereur devra fournir à tous les trois mois un retour à l'agent des terres à Winnipeg, montrant la quantité coupé et devra payé les dues sur les produits manufacturés.

Tous les bois coupés et manufacturés en autre sorte sera sujet à la section 42 des régulations pour laquelle une copie peut être obtenue en s'adressant à l'agent des terres à Winnipeg.

Tous les bois pour le commerce devra être coupé et enlevé de la Limite durant l'opération. L'acquereur devra remplir les provisions de la section 47 des régulations ayant référence à la dispositions des têtes et branches des arbres coupé par lui et trouvé inutile pour les bois de chauffage.

Uu plan montrant la position de la Limite peut-être obtenue en s'adresant à l'agent du bureau des Terres à Winnipeg.

B. L. YORK,
Controlleur.

Branche des terres à Paturages et à Bois, Département de l'Intérieur, Ottawa, 25 septembre 1919.

NOTES LOCALES

Madame Joseph Burke de Los Angeles, est en promenade chez Madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin.

M. J.-A. Lapierre de cette ville a épousé hier à la cathédrale de Saint-Boniface Mlle Blanche Despatis de cette ville. L'heureux couple est partie ce matin pour un voyage de noce. Souhaits et bonheur.

Lundi dernier fête du travail plusieurs de nos chasseurs étaient à tuer des canards à Saint-Laurent.

M. et Mme A. Gauvin sont de retour d'un voyage dans la province de Québec.

M. I. Lavoie a acheté le magasin et la propriété , rue Dumoulin de M. F.-X. Lavoie. M. I. Lavoie va continuer comme marchand à commission les affaires de cette maison si bien connue. Nous lui souhaitons tous le succès possible et surtout l'encouragement du public de Saint-Boniface.

PARTIES DE CARTES

Une partie de cartes, organisée par les Dames de Ste Anne de St. Boniface, au profit de l'Hospice Taché ,demain soir, jeudi, à 8 heures du soir précises, dans la salle de l'Académie Provencher. Billet, 50 sous. Plusieurs prix seront donnés aux gagnants. Il y aura aussi raffle d'objets utiles.

Les soirées de cartes, chez les Forestiers Catholiques, recommenceront jeudi le 23 du mois courant dans leur salle No. 27 Avenue Dumoulin. Comme par le passé, les Forestiers Catholiques feront toujours tout leur possible pour donner satisfaction à tous et pour rendre leurs soirées de cartes aussi agréables que possible. Inutile de dire que les prix seront comme par les années passées, c'est-à-dire des articles de première qualité. Les parties commenceront à 8 heures et demie précises; par conséquent nous prions les amateurs de cartes de se rendre aussi de bonheur que possible. Cette année les prix d'entrée seront comme suit: 25cts par couple (un monsieur et une dame), et 15cts pour une personne seule. N'oubliez pas la date: jeudi le 23 du présent mois, à 8 heures et demie du soir; portes ouvertes à 7 heures et demie.

Monsieur Hélie à St-Pierre

Nombreux étaient les amateurs musique et de chant venus pour entendre M. Hélie dans la belle église de Saint-Pierre-Jolys dimanche soir, le 12 courant. L'acoustique était superbe. Aussi nos amis de Saint-Pierre et des alentours ont joui d'une audition musicale à nulle autre pareille. Notre ténor canadien a été apprécie à sa juste valeur.

M. Dorval, professeur de piano au collège de Saint-Boniface et organiste à la cathédrale était à l'orgue. Il ne serait pas inopportun d'ajouter que Saint-Pierre-Jolys a fait l'acquisition d'un orgue magnifique de Casavan, il y a trois ans, de sorte qu'un bon instrument joué par un professionnel donnait du ton à la soirée. M. Langlois n'avait pas besoin de mégaphone non plus pour faire entendre son violon qui en a charmé plus d'un qui fredonne encore "Souvenir."

On promet une salle comble à Notre-Dame de Lourdes dimanche prochain.

Une Victoire Intérieure

(Suite de la 1ère Page)

majestueux, tous leurs adhérents ....à travailler.

Telle est, en raccourci, l'histoire de ce 21 juillet 1919. Il a démontré, péremptoirement, la santé morale de la France. Au milieu d'une Europe en ébullition, notre pays apparait comme un des plus solidements attachés aux principes d'ordre social et l'un des plus intimement pénétrés de l'esprit de discipline et de travail. Il est clair que la C.G.T. ne voudra pas rester sur cette défaite et que nous aurons encore à subir cette défaite et que nous aurons encore à subir ses violences ou ses intrigues. Mais on doit espérer que notre peuple honnête et laborieux, après avoir pris conscience de lui-même, de ses volontés profondes et de sa force réelle, voudra organiser les ressources et les éléments dont il vient de sentir la puissance.

François VEUILLOT.

L'ESPRIT TRANQUILLE

Si celui qui a réalisé rapidement une grosse fortune ne craint pas d'en risquer une petite partie dans une aventure ou il peut tout gagner ou tout perdre, il n'en va pas de même du petit épargnant.

Celui qui a gagné péniblement et économisé plus péniblement encore quelques centaines de dollars ne veut pas et ne peut pas prendre de risques. Il entend, cependant, que ses épargnes lui rapporaent le plus possible.

L'Emprunt de la Victoire 1919 vient à point lui permettre de satisfaire en même temps son désir de toucher un intérêt rénumérateur et d'avoir l'esprit tranquille. Il fait en outre son devoir de bon citoyen en mettant ses économies au service de son pays.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE — Servante demandée pour ouvrage général, en campagne. S'adresser à Madame Charles Cormier, LaSalle, Man. 46—48.

CHANT—M. L.-S. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, recitals, et donne des leçons de chant. Studio : 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5278.

Vente à l'enchère de Limite de Bois sur les terres de la Puissance

LES DROITS de couper du bois de chauffage sur permis de la réserve No. 229, comprenant les terrains suivants dans la Province de Manitoba seront offerts en vents à l'enchère à 2 heures P. M. mercredi le 5 de novembre prochain au bureau des terres à Winnipeg, Manitoba:

La limite de bois No. 2629 située dans la Province de Manitoba, dans les Townships 25 et 26, rang 8, Est du Méridian principal, comprenant une partie de Black Island, et pour être mieux définis, commençant à un point sur la rive Sud de Black Island à l'intersection de la ligne Est des terrains minéraux patentés dans la section 32, Township 25, de là au Nord suivant la limite Est des terrains minéraux patentés ; suivant la ligne du rang à un point environ de deux mille de distance de la rive Sud, de là dans une direction Nord-Est de la ligne du Nord de la limite No 2630 parallete a la rive sud de la limite une distance de cent chênes plus ou moins de là au sud Ouest direction vers la rive sud le l'Island dans la section 33, township 25 traversant la ligne de la rive dans une direction Ouest a un point commençant contenant une étendue de terrains de 430 miles carrés plus ou moins. La limite sera mis en vente a un prix de 75 cents par mile pieds B. M. et la personne offrant le plus par mille pieds sera accordée la limite sur paiement de la somme de $200 comptant laquelle somme sera confisquée et la limite cancellée dans le cas où l'acquereur ne remplira pas les conditions prescrites Le privilège accordé pour la prise du bois sera de une année de la date de la vente après cette date le droit de lacquereur cessera. Pourvu que l'opération sur la limte a été executée d'une manière satisfaisante au département l'acquereur pourra avoir une extension de temps pour une autre année. Mais tous le bois devra être enlevé dans la période de deux ans de la vente. L'acqueureur devra fournir a tous les trois mois a l'agent des terres à Winnipeg un retour montrant la quantité du bois coupé et devra payé ses dues sur les produits manufacturés.

Le bois coupé et manufacturé outre que la planche sera sujet au due mentionné dans la section 42 des régulations, une copie des dites régulations peut être obtenue en s'addressant à l'agent des Terres à Winnipeg.

Tous les bois de service à la construction doit être coupé et transporté de la limite aussi vite que les travaux s'opèrent.

L'acquereur doit suivre strictement les ordonnances de la section 47 ayant réference à la disposition des têtes et branches des arbres coupé par lui et trouvé d'aucune utilité pour bois de chauffage.

Un plan montrant la position de la limite peut être obtenu en s'adressant à l'agent des Terres à Winnipeg.

B. L. YORK,
Controleur.

Branche des Terres à Paturage et à Bois, Département de l'Intérieur, Ottawa, 25 septembre 1919.

THEATRE

Dominion...Au Dominion cette semaine Aurora Mardigan, dans l'encan des Ames.

Pantages. Au Pantages cette semaine les Eléphants de Robinson, Arthur Barrett et John T. Ray et Cie.



NOTICE is hereby given that a court will be held pursuant to "The St. Boniface Charter by His Honour the Judge of the County Court of St. Boniface at the council chamber, on the 24 day of October, 1919, at 10 o'clock in the forenoon, to hear and determine the several complaints of errors and omissions in the list of electors of the said city for 1919.

All persons having business at the said court are required to attend at the said time and place.

Dated this 8th day of October, A.D. 1919.

Jules C. Turenne,
J. C. Dussault,
Assessment Commissioners.
46—48

Contrat pour la poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 7 novembre 1919, pour le transport les malles de Sa Majesté, sous contrat, pour une période de quatre ans, six fois par semaine sur la route de Giroux No 1, devant commencer quand le Maître Général des Postes le jugera à propos.

Des avis imprimés contenant plus amples informations, quant aux conditions du contrat, peuvent être vus et des formules de soumission obtenues aux bureaux des postes de Giroux et Steinback et au bureau de l'Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, Man., 26 septembre 1919.

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

$610,000,000 de Dépenses

Comment le produit du dernier Emprunt de la Victoire a été Dépensé.

AVANT d'acheter de nouvelles Obligations de l'Emprunt de la Victoire, vous désirez sans doute connaître l'emploi que le Canada a fait de l'argent que vous lui avez prêté l'an dernier.

CET argent, le Canada l'a emprunté pour les dépenses de guerre et pour l'ouverture de crédits à l'Angleterre et à nos Alliés.

BEAUCOUP plus que la moitié du produit de l'Emprunt de la Victoire 1918 a été dépensé pour nos soldats. Une somme de $312,900,000 a été consacrée à la solde des soldats, à leur entretien, à leur rapatriement, aux allocations accordées à leurs dépendants, au maintien des services médicaux et aux oeuvres de rééducation.

Pour la Démobilisation

$59,000,000. de l'Emprunt de la Victoire 1918 ont été payés en acompte au fonds de gratifications votées à nos soldats.

$9,000,000. ont été dépensés à Halifax en secours et en travaux de reconstruction, après le désastre.

Pour L'Expansion Commerciale

D'autres montants ont été déboursés qui, strictement parlant, ne constituaient pas des dépenses, mais des Placements Nationaux.

C'est ainsi, par exemple, qu'à l'Angleterre, nous avons prêté :

$173,500,000 pour l'achat de notre blé et autres céréales.

$9,000,000 pour le produit de nos pêcheries.

$30,000,000 pour d'autres produits alimentaires.

$2,900,000 pour la construction de navires au Canada.

$5,500,000 pour payer d'autres Obligations contractées au Canada.

Ce qui forme un total de $220,900,000. avancés à l'Angleterre.

A nos Alliés nous avons prêté $8,200,000. pour l'achat de produits alimentaires, de matières premières et de produits manufacturés canadiens.

Ces prêts seront remboursés au Canada à leur échéance avec les intérêts.

Des crédits étaient indispensables pour assurer des commandes au Canada alors que les achats au comptant étaient une impossibilité.

Ils ont eu pour effet d'aider dans une mesure considérable la classe ouvrière, dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, à éviter la dépression qui aurait suivi l'Armistice, si nous n'avions pas accordé ces crédits.

Au point de vue financier, 1919 a été et est encore une année de guerre comme l'année 1918. Nos principales dépenses de guerre ne pourront pas être liquidées avant que l'année 1920 ne soit bien avancée. De là la nécessité d'un nouvel Emprunt de la Victoire—*Préparez-vous à souscrire.*

Emprunt de la Victoire 1919

"Chaque dollar sera dépensé au Canada."

Publié sous les auspices du Ministre des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

603